



Le gouvernement prêt à céder l'enseignement professionnel au MEDEF !

Le rapport « pour le développement de l'apprentissage » propose au gouvernement des pistes qui sapent le fondement même de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Par ses propositions, ce rapport remet en cause le statut scolaire de nos formations avec la mixité des publics, menace les contenus d'enseignement et induit l'annualisation du temps de travail des PLP ! Le texte proposé reprend en grande partie les propositions du MEDEF. Pour la CGT, l'apprentissage ne doit pas être développé au détriment de la voie scolaire. Dans les jours qui viennent, Régis Marcon et Céline Calvez doivent remettre leur rapport sur la voie professionnelle scolaire. Ce rapport s'inscrira-t-il dans les mêmes perspectives que celui sur l'apprentissage ? C'est à craindre... La CGT Éduc'action va s'engager résolument contre les mesures proposées, dans un cadre unitaire avec toutes les organisations syndicales qui partagent son analyse.

Les mesures du rapport : cinq points particulièrement inquiétants

- **Le développement de la mixité des publics** : cette mesure se traduira par la présence dans une même classe d'élèves et de salarié-es en apprentissage. Comment assurer un temps de service hebdomadaire devant des publics aux rythmes différents de formation ? La réponse est toute prête : **l'annualisation du temps de travail des PLP !**
- **Faciliter les passages du scolaire à la formation en apprentissage** : inscription de jeunes en CFA sans contrat d'apprentissage, passage de l'apprentissage au scolaire par des conventions CFA-lycées professionnels... Objectif de ces mesures : développer l'apprentissage en facilitant le tri des jeunes y accédant.
- **Le regroupement des diplômes autour de familles de métiers** : cette mesure peut donner plus de lisibilité dans les parcours d'orientation mais elle conduit à une déspecialisation des enseignements. Avec l'exemple bien connu de la suppression des bacs pros comptabilité et secrétariat au profit du bac pro Gestion Administration (GA), on voit ce que peuvent donner de tels regroupements : une déspecialisation des formations qui ne permet ni une insertion professionnelle satisfaisante, ni des poursuites d'études.
- **La mainmise des branches professionnelles (le patronat) sur les contenus des formations** : le rapport préconise de confier l'élaboration des Référentiels d'Activités Professionnelles (RAP) aux seules branches patronales...
- **Dégradation des rémunérations et des conditions de travail des apprenti-es** : rémunération non plus basée sur l'âge mais sur le niveau du diplôme, dérogations pour les durées et les horaires de travail dans des branches comme le BTP ou l'hôtellerie-restauration...

Les propositions de la CGT pour la voie professionnelle du lycée

La CGT Éduc'action défend un enseignement professionnel sous statut scolaire de qualité pour améliorer l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Cela nécessite des avancées sur des mesures précises :

- **Des parcours en 4 ans** de formation pour les élèves et dans les filières où c'est nécessaire : classes passerelles, d'une année, vers le BTS avec un référentiel national, secondes d'orientation qui s'articulent avec une spécialisation de trois ans jusqu'au bac pro. Il faut adapter les parcours aux besoins des élèves.
- **Des diplômes nationaux pour garantir la qualité et la reconnaissance des formations** : suppression des CCF au profit d'épreuves ponctuelles nationales. Arrêt du découpage des diplômes en blocs de compétences : le parcours scolaire des élèves doit aboutir à une formation diplômante reconnue qui donne des droits aux salarié-es.
- **Un statut préservant le maximum hebdomadaire de 18h d'enseignement** : refus de l'annualisation du temps de travail induit par la mixité des publics et la réorganisation du calendrier scolaire.
- **Un enseignement professionnel de qualité** : formation des élèves à des métiers et une offre de formation diversifiée sur l'ensemble du territoire. Répondre aux défis du XXIème siècle : développement des formations en lien avec le numérique et les problématiques environnementales.
- **Un classement en éducation prioritaire** de la voie professionnelle du lycée, seuils d'effectifs par classe et moyens horaires pour des dédoublements.

Pour la **CGT** Educ'action, la voie professionnelle est l'une des trois voies du lycée, elle doit garder toute sa place au sein de l'Éducation nationale dans l'intérêt des élèves et des personnels. Il est nécessaire de défendre et d'améliorer cette voie de formation sous statut scolaire.

C'est dans cet objectif que la **CGT** Educ'action a adressé une invitation aux organisations syndicales pour définir, dans l'unité la plus large, des modalités d'actions et des revendications communes.

Rassembler tou-tes les PLP et leurs organisations syndicales pour la défense de la voie professionnelle du lycée.

La CGT, c'est l'intérêt de la voie professionnelle et des PLP !